

Ville de Saint Jean de la Ruelle

# LE GUIDE 2024 2025 DE L'ÉCOLIER



# ÉDiTo

Nous sommes très heureux de vous présenter la nouvelle édition du Guide de l'écolier de notre Ville qui recueille toutes les informations nécessaires au bon déroulé de la scolarité de votre enfant pour l'année scolaire 2024-2025.

Vous y trouverez également la présentation des dispositifs mis en œuvre par la ville pour mettre à chaque enfant de s'épanouir et de trouver sa place à l'école et en dehors de l'école.

Les animations « P'Titempo » et « A'tempo » proposeront ainsi aux écoliers et aux écolières des activités variées sur le temps périscolaire, animées par du personnel qualifié et des associations culturelles, artistiques et sportives.

Durant tout l'été, nous avons veillé à améliorer le confort des élèves dans leurs classes et dans les cours de récréation. La ville a également poursuivi la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin initiée l'été dernier.

Vous le savez, l'éducation est au cœur de l'engagement de notre équipe municipale. Nous avons à cœur de construire pour vos enfants, avec les équipes éducatives, un environnement qui favorise les apprentissages et la construction de leur parcours scolaire, personnel et de jeunes citoyennes et citoyens.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une belle rentrée et une année scolaire 2024-2025 pleine de réussite.



**Nathalie Hameau**  
Adjointe au Maire  
en charge de l'éducation  
et la restauration



**Fabien Rivière Da Silva**  
Conseiller Départemental du Loiret  
Maire de Saint Jean de la Ruelle

# SOMMAIRE

## L'ÉCOLE

- Renseignements pratiques
- Les groupes scolaires de la commune

PAGE  
4

## ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLIÈRES ET DES ÉCOLIERS

- Pour que chaque enfant ait sa place
- Dispositif de réussite éducative
- Accueils petite enfance et parentalité

PAGE  
6

## LA VIE À L'ÉCOLE

- L'Espace Familles
- La pause méridienne
- P'Tit Tempo et A'Tempo

PAGE  
9

## AUTOUR DE L'ÉCOLE

- Accueils périscolaires
- Le centre de loisirs
- Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités
- Le conseil d'école
- Accompagnement autour de la scolarité

PAGE  
13

## EXTRA SCOLAIRE LOISIRS, CULTURE, LIEN SOCIAL

- On se bouge !
- Les maisons pour tous
- Les bibliothèques municipales
- Le Conservatoire
- L'Unisson

PAGE  
16



# L'ÉCOLE



## Renseignements pratiques

La ville accueille plus de 2000 écolières et écoliers au sein des 6 groupes scolaires publics.



*Remise des calculatrices et clés USB par le Maire à tous les élèves de CM2 stéouruellans.*

## Congés scolaires année 2024/2025

### ZONE B

#### Toussaint

Fin des cours : vendredi 18 octobre  
Reprise des cours : lundi 4 novembre

#### Noël

Fin des cours : vendredi 20 décembre  
Reprise des cours : lundi 6 janvier

#### Hiver

Fin des cours : vendredi 7 février  
Reprise des cours : lundi 24 février

#### Printemps

Fin des cours : vendredi 4 avril  
Reprise des cours : mardi 22 avril

#### Vacances d'été

Fin des cours : vendredi 4 juillet

#### Pont de l'Ascension

Fin des cours : mercredi 28 mai  
Jour de reprise : lundi 2 juin

Source : Ministère de l'Éducation nationale

## Les horaires des écoles

### Pour les écoles élémentaires

**Paul-Doumer et Jean-Moulin**  
Les lundis, mardis, mercredis,  
jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30  
Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30  
Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h

**Louis-Aragon, Paul-Bert,  
François-Mitterrand**  
Les lundis, mardis, mercredis,  
jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45  
Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30  
Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h

**Jules-Lenormand**  
Les lundis, mardis, mercredis,  
jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45  
Les lundis et jeudis de 13h35 à 16h35  
Les mardis et vendredis de 13h35 à 15h05

### Pour les écoles maternelles

**Jules-Lenormand et Paul-Doumer**  
Les lundis, mardis, mercredis,  
jeudis et vendredis de 8h40 à 11h40  
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi)  
de 14h15 à 16h30

**Louis-Aragon, Jean-Moulin,  
François-Mitterrand, Paul-Bert**  
Les lundis, mardis, mercredis,  
jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45  
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi)  
de 14h15 à 16h30

## Contact Pôle vie des écoles

02 38 79 33 55  
8h45 - 12h / 13h45 - 17h30  
[enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr)



# LES GROUPES SCOLAIRES DE LA COMMUNE



## Maternelle Jean-Moulin

15, rue des Diamants

06 63 71 90 31

Directeur : Jean-Michel JACQUIN

## Élémentaire Jean-Moulin

15, rue des Diamants

06 63 72 24 44

Directrice : Dominique BOISSET

Vers  
Ingré

Vers  
Saran

Ligne SNCF

## Maternelle Louis-Aragon

1, rue des Opalines

06 63 72 04 94

Directrice :

Valérie MENIGON-JACQUIN

## Élémentaire Louis-Aragon

1 rue des Perles

06 63 72 61 90

Directrice : Aude VANNIER

## Maternelle Jules-Lenormand

37, rue J. Lenormand

06 63 72 21 91

Directrice : Laëtitia MARCHAND

## Élémentaire Jules-Lenormand

2, rue J. Lenormand

06 63 73 42 56

Directrice : Sylvie BOURAÏMA

Ligne SNCF

Vers  
Orléans

## Maternelle Paul-Doumer

55, rue P. Doumer

06 63 71 91 04

Directrice : Milène CHOURLAY

## Élémentaire Paul-Doumer

26, rue R. Gaudry

06 63 73 50 41

Directrice : Émilie NEVEUX

## Maternelle François-Mitterrand

7, rue F. Giroud

07 87 06 07 32

Directrice : Nadège CHARRIER

## Élémentaire François-Mitterrand

9, rue F. Giroud

07 64 79 69 95

Directeur : Ludovic GAGNIERE

## Maternelle Paul-Bert

13 bis, rue des Écoles

06 63 72 41 73

Directrice : Christelle POIRIER-RIGAUD

## Élémentaire Paul-Bert

13, rue des Écoles

06 63 72 14 95

Directrice : Gaëlle PEGUY



# ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLIÈRES

## Un accompagnement quotidien

La Ville met des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à disposition des écoles maternelles pour apporter une assistance pédagogique aux enseignants. L'intervention de ces agents s'inscrit dans les projets de classe et d'école et permet aux enfants d'apprendre les règles de vie en société et de s'initier à diverses pratiques sportives ou culturelles.

## Une transition douce vers l'école dès 2 ans

Créées par la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, ces structures constituent un dispositif original dans le département. Elles accueillent un groupe de 18 enfants de 2 ans. Une à la maternelle François-Mitterrand et l'autre à l'école Jean-Moulin. L'objectif est de favoriser une intégration progressive des enfants vers l'école par un respect du rythme de chacun et la présence des parents.

Ces structures fonctionnent les matinées, selon le rythme scolaire. L'encadrement est assuré par un professeur des écoles, une ATSEM, et une éducatrice de jeunes enfants qui intervient en alternance sur les deux sites.

## Un appel à projet éducatif

Lancée en 2022, cette démarche innovante, pour laquelle la municipalité alloue un budget de 10 000 €, a pour objectif d'accompagner

les projets éducatifs qui favorisent chez l'enfant le développement de plusieurs thématiques: culture, arts, sport, santé, citoyenneté, solidarité, développement durable et bien-être.

## On se bouge

Dans le cadre de son plan global de santé publique "On se bouge", la municipalité a favorisé l'inscription des écoles à l'USEP en prenant en charge l'adhésion. Par ailleurs, la semaine sportive et inclusive mise en place par la ville a permis à plus de 1200 élèves de pratiquer quatre sports (dont un paralympique) sur le stade de l'Institut Régional des Jeunes Sourds (l'IRJS).

Les cours d'écoles de la ville ont été repeintes pour favoriser le mouvement avec du design actif.

Le savoir rouler à vélo et le savoir nager sont des piliers de l'action municipale et un objectif pour tous les CM2.

*Lors de la Semaine sportive et inclusive, ce sont 1200 enfants stéoruellans qui se sont réunis autour d'épreuves sportives sur le stade de l'IRJS.*



# ET DES ÉCOLIERS

## Les classes de découverte

Les écoles peuvent organiser des classes de découverte pendant la période scolaire. Dans le but de promouvoir la participation des enfants à ces projets pédagogiques, la Ville a décidé d'accorder aux familles stéoruellanes une participation financière. Cette participation varie de 10 % à 70 % par enfant stéoruellan en fonction du quotient familial.

## Coopérative scolaire

Chaque année, la Ville apporte son soutien financier aux coopératives scolaires. Cela représente un budget global de 9000 €.

## Pour que chaque enfant ait sa place

Mon enfant est en situation de handicap



Les enfants en situation de handicap sont également accueillis dans les structures de loisirs. L'accueil est adapté de manière à respecter les spécificités du handicap. Une référente inclusion a été recrutée pour apporter aux équipes les outils permettant un accueil des enfants en situation de handicap au plus proche de leurs besoins et spécificités.

**Contact : Pauline GIMENEZ,**  
référente handicap - 06 70 58 39 65

Des élèves de T'hand'M (Institut Régional des Jeunes Sourds) suivent leur scolarité au sein des écoles Paul-Doumer, Jules-Lenormand et Jean-Moulin. Des enseignants spécialisés sont à leur côté pour faciliter leur intégration dans les autres classes et dans les activités et projets des écoles.



## UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

Cette classe permet d'intégrer les enfants non francophones nouvellement arrivés sur la commune. L'objectif est de permettre à ces enfants d'intégrer au mieux leur classe d'inscription par l'apprentissage de la langue française. Ils sont pris en charge par une enseignante rattachée à l'école élémentaire François-Mitterrand qui intervient sur l'ensemble des groupes scolaires.

## EILEC (Enseignements internationaux de langues étrangères)

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires peuvent suivre des cours de langue et de culture marocaines, turques et portugaises dispensés par des intervenants agréés par les ambassades concernées.

## RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves)

C'est une équipe d'enseignants spécialisés qui est affectée au nord et au sud de la commune. Elle peut être sollicitée par les enseignants ou les parents pour venir en aide à un enfant qui rencontre des difficultés. La prise en charge se déroule à l'école.





## Un dispositif de Réussite Éducative pour construire une aide adaptée

Lorsque l'enfant-élève présente des fragilités dans son parcours scolaire ou de vie, le dispositif de Réussite éducative de la Ville peut être sollicité directement par les parents ou une aide peut leur être proposée. L'équipe de la Réussite Éducative se mobilise alors et cherche pour les différentes difficultés repérées, des solutions diverses complémentaires à l'Éducation nationale pour soutenir l'enfant et la famille.

**Ce soutien consistera en la mise en oeuvre d'un parcours personnalisé, mobilisant différents acteurs auprès de l'enfant. L'objectif est de permettre à ce dernier de**

**garder le lien avec les apprentissages**, de l'accompagner dans son épanouissement, dans sa construction en tant qu'individu, toujours avec l'accord et la participation du ou des parents. Afin de toujours mieux accompagner les familles, une référente inclusion et une référente parentalité petite enfance ont agrandi l'équipe du dispositif de réussite éducative depuis avril 2024.

Une question ? une demande ?  
**Nathalie BOURGOUIN**, éducatrice  
 spécialisée, coordinatrice et référente  
 de parcours - 06 40 38 66 27  
[nbourgouin@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:nbourgouin@ville-saintjeandelaruelle.fr)

## Accueils petite enfance et parentalité

### Accueils Petite Enfance

L'animatrice du Relais Petite Enfance, éducatrice de jeunes enfants, accueille, informe et oriente les familles en recherche d'un mode de garde. Elle accompagne les assistantes maternelles dans leurs démarches administratives, les informe sur leur profession et statut et participe au développement de leurs compétences professionnelles par l'échange de leurs pratiques et l'organisation de formations continues. Elle anime des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles, dans un but de socialisation.



### Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le LAEP accueille librement et anonymement les parents et leurs enfants de moins de 6 ans, à raison de deux permanences hebdomadaires :

• **Quartier centre**  
**Le mercredi de 15 h à 17 h 30**  
**Salle des Cèdres**  
**Impasse des Dominicaines.**

• **Quartier nord**  
**Le jeudi de 14 h 30 à 17 h**  
**19, place des Tourmalines (rez-de-chaussée interphone Petite Enfance).**

*Hors vacances scolaires.*

Ce lieu soutient le développement des compétences parentales par une écoute active et favorise la socialisation des enfants.

Contact  
 02 38 79 33 63  
[rpe@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:rpe@ville-saintjeandelaruelle.fr)

Contact  
 02 38 79 33 92  
[laep@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:laep@ville-saintjeandelaruelle.fr)



# LA VIE À L'ÉCOLE

## Adoptez l'Espace Familles pour vos démarches en ligne

**Un service disponible 24h/24 et 7j/7**

L'Espace Familles est le lieu d'accueil, d'information, d'inscription et de facturation des principaux services éducatifs de la ville : inscription scolaire, restauration, accueils périscolaires, centre de loisirs... Vous pouvez également payer en ligne et transmettre les pièces administratives obligatoires.

Actualités de vos services (ex: facturation, crise sanitaire...)

Données familiales complétées une seule fois

Moins de papier

Confirmation immédiate des dates

### L'ESPACE FAMILLES

vous permet d'effectuer toutes vos démarches en ligne

Efficacité rapidité

Accessibilité même de votre lieu de vacances

Tarifification

Historique des réservations



[espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr)

*Si vous ne possédez pas encore de compte, merci de nous contacter par courriel.*

*Un identifiant et un mot de passe vous seront ensuite transmis par courriel.*

*Vous pourrez ainsi les saisir pour utiliser l'Espace Familles.*

Contact  
**Pôle Administratif et Financier**  
02 38 79 33 50  
[loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr)





## La pause méridienne

Moment de détente qui permet aux enfants de se ressourcer et de s'alimenter sainement à la mi-journée, la pause méridienne est aussi l'occasion d'enseigner autrement les règles de la vie en société. L'organisation municipale permet aux enfants de se restaurer dans de meilleures conditions et de profiter d'un temps de jeu encadré sous la surveillance du responsable de site.

## Une démarche qualité

Le pôle vie des écoles s'est engagé dans une démarche qualité qui se traduit par des engagements travaillés et mis en œuvre par toutes les équipes autour de 4 axes : **accueil/cadre de vie, service, sécurité alimentaire et qualité de vie au travail.**

Afin de respecter le rythme de chacun, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis séparément. Le climat scolaire contribue à la réussite des élèves !

## À ce titre, le restaurant scolaire permet :

- D'assurer le bon déroulement des repas, l'apprentissage des gestes simples pour les plus jeunes et d'apprendre les règles de vie en collectivité (manger en société) ;
- De veiller à la sécurité alimentaire ;
- De garantir et maintenir une qualité nutritionnelle, à travers les repas, afin que tous les enfants mangent dans de bonnes conditions ;
- De respecter l'équilibre alimentaire des repas en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe D'études des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) aussi bien pour les fréquences des aliments que les portions à fournir ;
- De faire découvrir de nouveaux aliments aux enfants en les incitant à goûter à tout ;
- Miser sur des produits bio et locaux : la cuisine intercommunale inclut dans ses menus des produits de saison issus de l'agriculture biologique.



Les modalités d'inscription, de facturation et de tarification sont simplifiées pour garantir l'équité entre les usagers, pour réduire les démarches et pour lutter contre le gaspillage.

Un conseil d'animation de la restauration scolaire se tient au moins une fois par an. Ce conseil permet aux parents d'élèves élus, aux enseignants, aux élus municipaux et aux agents de la ville d'échanger sur le fonctionnement des restaurants scolaires.

## La restauration scolaire du mercredi

Le mercredi après-midi est libre mais les enfants peuvent aussi être accueillis dans les structures municipales (les Maisons pour tous). Ils sont pris en charge par les animateurs à partir de 13h15.

La ville assure un service de restauration le mercredi midi pour tous les enfants.

## Joindre les restaurants scolaires :

Louis-Aragon : 06 63 73 12 70

Paul-Bert : 06 63 72 58 77

Paul-Doumer : 06 63 72 65 85

Suzanne-Lacore : 06 63 73 11 17

Jules-Lenormand : 06 63 73 42 56

Jean-Moulin : 06 63 72 79 16

François-Mitterrand : 06 63 73 00 36

### Contact Pôle vie des écoles

02 38 79 33 55

Les menus et tarifs sont consultables  
sur votre Espace Familles  
et sur [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

## "On se bouge" à la cantine

L'année dernière les élèves ont parcouru plus de 6000km sur le temps de la pause méridienne. Ils étaient incités à bouger avec des podomètres et se sont vus remettre des prix. L'opération sera renouvelée selon de nouvelles modalités.



*Remise des coupes aux élèves des sept restaurants scolaires qui ont relevé le défi marche par Véronique DESNOUES, 1<sup>re</sup> Adjointe au Maire en charge des sports, de la santé, de l'autonomie et du handicap.*

Du design actif, dont l'objectif est d'inciter les élèves à pratiquer une activité physique, a été réalisé dans toutes les cours de récréation.



## P'Titempo et A'Tempo

### Pour les élèves scolarisés en maternelle :

Les temps d'activités périscolaires sont organisés tous les jours de 13h30 à 14h15, et sont appelés « P'Titempo ». Lors de ces temps, les équipes d'animation et les ATSEM proposent, aux plus petits comme aux plus grands, un temps de repos.

### Pour les élèves scolarisés en élémentaire :

Les temps d'activités «A'Tempo» sont organisés les mardis et les vendredis de 15h à 16h30, pour proposer aux enfants de toutes les écoles une diversité d'activités artistiques, culturelles et sportives encadrées par les équipes d'animation ou des associations.

Des plannings d'activités informent à chaque période les familles.

### Référents dans les écoles

Des référent.e.s sont présent.e.s dans les écoles pour mettre en place les organisations périscolaires. Les parents sont invités à échanger avec les référent.e.s pour s'informer des projets et de l'organisation des temps d'animation.



ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR,  
LE CARNAVAL AURA LIÈU  
LE SAMEDI 26 AVRIL 2025

### Les référent.e.s scolaires

- Groupe scolaire Jean-Moulin  
Magali Cordat : 06 26 89 47 83
- Groupe scolaire Louis-Aragon  
Sevcn Turan : 06 74 93 95 17
- Groupe scolaire Paul-Bert  
Asma El Khamlichi : 06 26 89 47 94
- Groupe scolaire François-Mitterrand  
Sylvie Avances : 06 29 99 58 94
- Groupe scolaire Paul-Doumer  
Valérie Libault : 06 26 89 47 43
- Groupe scolaire Jules-Lenormand  
Anda Cazacu : 06 26 89 47 51
- Centre Suzanne-Lacore :  
06 29 99 58 87 / 02 38 72 08 53



### La référente extra-scolaires

Margaux Pardé : 06 42 34 95 91

### Les responsables enfance

Stéphanie Joubert : 06 49 56 50 34  
[sjoubert@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:sjoubert@ville-saintjeandelaruelle.fr)  
Muriel Naels : 06 49 56 50 30  
[mnaels@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:mnaels@ville-saintjeandelaruelle.fr)



Il est indispensable que les services disposent de vos coordonnées à jour dans le cas où le responsable du site de restaurant ou le référent scolaire doit joindre la famille.



# AUTOUR DE L'ÉCOLE



## Accueils périscolaires matin et soir

### L'accueil maternel (3/6 ans)

Les accueils du matin sont proposés du **lundi au vendredi**. Les équipes d'animation auront le souci de s'adapter au rythme des enfants en leur proposant des activités ludiques et calmes.

### L'accueil élémentaire (du CP au CM2)

Après la classe, la Ville de Saint Jean de la Ruelle propose aux familles la prise en charge des enfants pour faire la transition entre l'école et le retour à la maison. Dans tous les lieux, les accueils du soir sont proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les équipes animent sur ces temps des projets spécifiques et adaptés. Les enfants peuvent également y débiter leurs devoirs.

### L'accueil des collégiens

Les Maisons pour tous accueillent les collégiens **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30** autour d'activités encadrées et mises en place par une équipe animation dédiée. Pour toute information complémentaire, contacter directement l'équipe Rol Tanguy (MPT Sud) ou l'équipe Sedar Senghor (MPT Nord).



## Temps périscolaire du mercredi après-midi

Le mercredi, la prise en charge par les animateurs débute à 13h15, après le temps de repas si votre enfant est inscrit également à la cantine.

## Le centre de loisirs

La Ville de Saint Jean de la Ruelle propose aux jeunes et aux enfants des activités de loisirs qui visent à répondre à la fois aux préoccupations des familles mais aussi à participer à l'éducation des citoyens de demain. Le centre de loisirs est un dispositif adapté aux parents qui travaillent pendant les périodes de congés scolaires. Des animations choisies et préparées avec les enfants sont proposées. Les animateurs et animatrices auront le souci de s'adapter au rythme des enfants.



### Pôle Administratif et Financier

02 38 79 33 50 - [loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr)  
[espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr)







## Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités

Afin d'éveiller à la citoyenneté les jeunes Stéoruellans, la Ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger à une assemblée participative : le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités.

Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS) est composé de 24 membres, le CJCS accueille 12 écoliers scolarisés en CM1 et CM2 et 12 collégiens scolarisés de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. Pour un mandat d'une durée d'un an, les jeunes membres du CJCS s'impliquent dans la vie de la commune : en représentant les autres jeunes de la Ville, en proposant des projets d'intérêt général, autour de la transition écologique et de la solidarité, et en participant aux événements municipaux.



*Sur invitation de Christophe CHAILLOU, sénateur du Loiret, les enfants élus du CJCS ont été accueillis au Sénat pour une visite de l'institution en présence de Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, Nathalie HAMEAU, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de la restauration, et Olivia BELLIZIO, Adjointe au Maire en charge des solidarités, de l'animation urbaine et de l'égalité femmes-hommes.*





## Le conseil d'école

L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants contribue à leur réussite scolaire. Les parents peuvent participer à la vie de l'école notamment par l'intermédiaire du conseil d'école et des associations de parents d'élèves.

Le conseil d'école est un moment d'échange et de partage d'information autour de l'organisation et de la vie de l'école. Il ne traite pas des questions individuelles, pour lesquelles les services de la mairie sont à votre disposition.

Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent le dialogue entre les parents et les enseignants et les services municipaux. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs et directrices d'école pour

évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande du ou des parents concernés.

Ces représentants sont élus en début d'année scolaire sur des listes présentées par les associations de parents d'élèves. Les représentants des parents d'élèves participent aux réunions du conseil d'école présidées par le directeur ou la directrice de l'école. Un.e élu.e représentant la municipalité participe également à ces réunions qui ont lieu une fois par trimestre.

Pour toutes questions,  
**le pôle vie des écoles**  
est à la disposition  
des parents et de leurs représentants.

## Des actions d'accompagnement autour de la scolarité

- **Le CLAS** : mis en application à l'école Jules-Lenormand dans le cadre d'un contrat local d'accompagnement de la scolarité, signé avec la CAF, un accueil après-classe est organisé pour les enfants de CE1.
- **L'Atelier des Parents** : dans le cadre des accueils périscolaires des écoles Sud, une configuration originale est adoptée pour associer progressivement les parents à ce temps spécifique de l'après-classe où les enfants prennent leur goûter et font leur devoir, moment précieux dans la relation parent-enfant et déterminant dans la réussite scolaire.



- **Les Clubs Coup de Pouce** : en partenariat avec l'Association Coup de pouce et l'Éducation Nationale, la Ville propose aux écoles la mise en place, après le temps scolaire, de clubs réunissant un petit groupe de 5 enfants choisis avec les enseignants, autour d'une pratique ludique de la lecture, de l'écriture et de jeux langagiers. Ces clubs, qui s'inscrivent dans la démarche de la réussite éducative, permettent, grâce à l'implication des parents, de développer la confiance en soi et le goût d'apprendre aux enfants.

# EXTRA SCOLAIRE : LOISIRS,



## On se bouge pendant les vacances

- Les après-midis de 14h à 17h  
Pour les enfants et adolescents nés entre 2010 et 2013.



- Le soir entre amis et en famille.



## On se bouge dans les écoles

- Chaque élève de la grande section au CM2 ira chaque année à la piscine avec un objectif important : que tous les élèves de CM2 réussissent le test d'aisance aquatique. Une chance pour tous les enfants de Saint Jean de la Ruelle.
- Tous les élèves de CM2 seront formés au Saver Roulé à Vélo pour gagner en autonomie, en toute sécurité.



## On se bouge toute l'année au centre aquatique

Le centre aquatique propose de nombreuses activités pour les enfants.



## On se bouge l'été

Sur les pelouses du centre aquatique et dans les quartiers de Saint Jean de la Ruelle.



Suivez les informations tout au long de l'année sur :

- › Le site Internet de la ville
- › L'espace familles

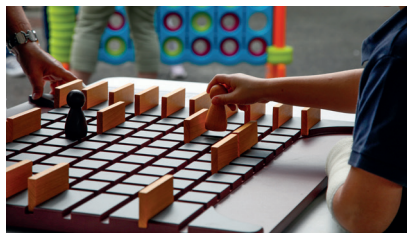
Renseignements :

sports@ville-saintjeandelaruelle.fr  
ca.corbolotte@ville-saintjeandelaruelle.fr





## Les Maisons pour Tous



### Ludothèque

#### Le jeu comme support éducatif

Apprendre en s'amusant, jouer pour développer ses capacités ... ; ces préceptes parlent à tous les parents.

Les jeux permettent de stimuler les relations avec les autres enfants et avec les adultes, tout en utilisant les apprentissages fondamentaux de l'école.

La Ludothèque accueille les enfants de 0 à 10 ans dans différents espaces de jeux (dînette, construction, espace bébé, marionnettes, voiture,...)

- Jeu sur place gratuit
- Emprunt de jeux avec une adhésion annuelle

#### Horaires d'ouverture

- Mercredi : 9h30 - 12h
- Samedi : 14h30 - 17h30

#### Vacances scolaires

Lundi, mercredi et vendredi : 14h - 18h

### Ludothèque

39, rue Jules-Lenormand  
Référénte : **Magali DANTAS**  
06 14 96 13 68

 @Ludothèque de Saint Jean de la Ruelle

### Les référentes familles

Les référentes familles organisent des temps conviviaux collectifs dédiés aux parents et à leurs enfants.

Les animations proposées abordent l'art, la culture, la santé... Toutes ces actions permettent de mieux s'écouter, de pouvoir s'exprimer et de partager des moments en famille.

#### Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30  
(fermé le jeudi matin)

#### Maison pour tous sud

Angélique Nicol

02 38 79 58 45

[anicol@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:anicol@ville-saintjeandelaruelle.fr)

#### Maison pour tous Nord

Annette Granet

02 38 79 58 70 ou 06 32 54 67 45

[agranet@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:agranet@ville-saintjeandelaruelle.fr)





## Les bibliothèques municipales

Le réseau des bibliothèques publiques de Saint Jean de la Ruelle se compose de trois bibliothèques : deux bibliothèques de quartier pour la jeunesse (Colette-Vivier et Chat-Perché), et la médiathèque Anna-Marly qui regroupe quatre sections : adultes, jeunesse et BD, musique, espace numérique. La consultation des documents sur place est libre et gratuite, et ne nécessite pas d'inscription.



### L'inscription est gratuite pour tous, habitants ou non de la ville.

Elle permet d'emprunter 15 documents (livres, revues, CD, DVD...), d'accéder à l'espace numérique et au laboratoire de langues. Dans la multitude des documents proposés, les bibliothécaires vous guideront pour trouver ceux qui vous conviennent.

Les bibliothèques accueillent également toute l'année des classes avec leur enseignant et proposent de nombreuses animations à destination du jeune public : «Histoires pour les tout petits», «Rondes d'histoires pour grandes oreilles», rencontres avec des auteurs, spectacles....

Informations :

<http://mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr>

 @bbsjrofficiel

### • Médiathèque Anna-Marly

Espace Anna-Marly  
61, rue Charles-Beauhaire  
02 38 79 03 60

**Période scolaire :** Mardi 14h - 18h

- Mercredi 10h - 18h • Jeudi 14h - 18h
- Vendredi 14h - 18h • Samedi 10h - 17h

**Vacances :** Mardi 14h - 17h

- Mercredi 10h - 13h / 14h - 17h
- Jeudi 10h - 13h / 14h - 17h
- Vendredi 14h - 17h
- Samedi 10h - 13h / 14h - 17h

**Ouverture le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 14h30 à 18h**

### • Bibliothèque Colette-Vivier

Espace Rol-Tanguy  
4, chemin de Chaingy  
02 38 79 58 43

**Période scolaire :** Mardi 16h - 18h

- Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h
- Vendredi 16h - 18h • Samedi 14h - 17h

**Vacances :** Mardi 14h - 17h

- Mercredi 10h - 12h / 14h - 17h
- Jeudi 10h - 12h / 14h - 17h
- Vendredi 14h - 17h • Samedi 14h - 17h

Fermée la première semaine des vacances et durant les vacances d'été.

### • Bibliothèque Chat-Perché

Espace Léopold-Sedar-Senghor  
Rue des Turquoises  
02 38 79 58 75

**Période scolaire :** Mardi 16h - 18h

- Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h
- Vendredi 16h - 18h • Samedi 14h - 17h

**Vacances :** Mardi 14h - 17h

- Mercredi 10h - 12h / 14h - 17h
  - Jeudi 10h - 12h / 14h - 17h
  - Vendredi 14h - 17h • Samedi 14h - 17h
- Fermée la deuxième semaine des vacances et durant les vacances d'été.







## Le Conservatoire

La Maison de la Musique et de la Danse abrite le Conservatoire, labellisé Conservatoire à Rayonnement Communal depuis 2004. Il compte actuellement 420 élèves, 28 enseignant.e.s et propose une trentaine de disciplines. En constante amélioration pour répondre aux besoins des publics enfants, jeunes et adultes, les enseignements sont régulièrement enrichis.

### Un enseignement adapté à chacun et orienté vers les pratiques collectives

Le Conservatoire tient une place essentielle dans la vie de la commune, en proposant des



spectacles, galas, concerts et animations. Il donne également une large place aux arts visuels en accueillant plusieurs expositions annuelles (peinture, photographie, art urbain...). Des partenariats sont développés avec les structures municipales (heures musicales décentralisées) et associatives afin de permettre au Conservatoire de rayonner dans la ville et dans ses quartiers.

### Horaires d'ouverture

Lundi 13h - 20h • Mardi 9h - 12h / 13h - 19h30 • Mercredi 9h - 12h / 13h - 19h30  
• Jeudi 13h - 19h30 • Vendredi 9h - 12h / 13h - 19h30

**Vacances scolaires :** Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30



Tarifs et inscriptions auprès du  
**Conservatoire à Rayonnement Communal**  
29, rue Bernard-Million - 02 38 79 58 52  
conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr

## L'Unisson



Parmi les matières enseignées à l'école, l'art occupe une place importante. Développer son imaginaire, ressentir des émotions, les identifier, s'initier à des pratiques sont essentiels au développement des enfants. C'est pourquoi la commune et le corps enseignant travaillent ensemble pour offrir aux élèves la possibilité de visiter des expositions, d'assister à des spectacles, de rencon-

©Lechatquiréve



*Merlin l'apprenti enchanteur,  
le mercredi 18 décembre à 17h30 à l'Unisson.*

trer des artistes, de participer à des ateliers créatifs. Tout au long de leur scolarité les élèves sont accueilli.e.s à L'Unisson.



**L'Unisson - Salle de spectacle de Saint Jean de la Ruelle**  
27, rue Bernard-Million - 02 38 79 58 01  
admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr





# On se bouge!